

**Circulaire interministérielle N° DSC/DGS/DUS/DGAS/DHOS/2008/320 du 23 octobre 2008 précisant les actions à mettre en oeuvre au niveau local pour prévenir et faire face aux conséquences sanitaires propres à la période hivernale**

23/10/2008

*Cette circulaire a pour objet de formuler les recommandations pour détecter, prévenir et maîtriser, d'une part, les conséquences sanitaires des pathologies hivernales et infectieuses, d'autre part, l'impact sanitaire d'une vague de froid, et faire face à d'éventuels pics d'activité, en optimisant l'organisation de l'offre de soins, notamment en périodes de congés.*

**Vous pouvez consulter la circulaire n°2008-320 du 23 octobre 2008 au format PDF**